

PMRA APPROVED LABEL, JB
2020-07-21, Sub. No. 2020-1997

Journey^{MC} HSOC

Contient un mélange de l'huile de soja méthylée et des surfactants pour les applications avec les herbicides de post-levée.

Solution

COMMERCIAL

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

PRINCIPE ACTIF :

Huile de graines de soja méthylée.....50.00%

Avertissement contient l'allergène soya

N° D'HOMOLOGATION 33800 LOI PA

CONTENU NET : 1 L - Vrac

**WINFIELD SOLUTIONS, SARL,
P.O. BOX 64589, ST. PAUL, MN 55164-0589**

1 888 975-4769

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Journey^{MC} HSOC a été conçu pour maximiser l'efficacité des herbicides de post-levée.

MODE D'EMPLOI

Journey^{MC} HSOC peut être utilisé tel que recommandé sur l'étiquette de ce produit. Vérifier l'étiquette du pesticide pour l'usage en culture spécifique et la période d'application.

Taux d'utilisation

Appliquer à une dose de 0,50 % V/V (5 L de Journey^{MC} HSOC/1 000 L de bouillie de pulvérisation). Lorsqu'il est appliqué comme mélange en réservoir, lire et observer toutes les instructions sur l'étiquette, y compris les taux, l'équipement de protection individuelle, les restrictions et les précautions pour chaque produit utilisé dans le mélange en réservoir. Toujours utiliser conformément aux restrictions et les précautions les plus sévères.

INSTRUCTIONS DE MÉLANGE

BIEN AGITER AVANT L'EMPLOI. Ajouter toujours l'adjuvant Journey^{MC} HSOC en dernier à la bouillie de pulvérisation et poursuivre l'agitation ou suivre les informations spécifiques au remplissage et au mélange en cuve fournies sur l'étiquette de l'herbicide.

MODE D'EMPLOI

La dose de Journey^{MC} HSOC est indiquée pour les bouillies de pulvérisation de produit antiparasitaire ou d'autres emplois listés ci-dessous. Les bouillies de pulvérisation de produit antiparasitaire, leur préparation et leurs emplois sont issus des étiquettes individuelles des produits antiparasitaires.

Bouillie de pulvérisation de produit antiparasitaire	Quantité de Journey ^{MC} HSOC par litre de bouillie de pulvérisation	Remarques
HERBICIDE ARROW 240 EC, HERBICIDE ASSURE II, ANTLER 240 EC, CLETHODIM 240, CLETHODIM 360 EC, CENTURION CONCENTRÉ ÉMULSIFIABLE HERBICIDE DE POST-LEVÉE, SELECT CONCENTRÉ ÉMULSIFIABLE HERBICIDE DE POSTLEVÉE, ADAMA LADDER 240 EC	5 L/1 000 L (0,5 % vol/vol)	Ajouter Journey ^{MC} HSOC en dernier. Consulter l'étiquette de chaque produit pour le mode d'emploi.

Remarque : - Ajouter Journey^{MC} HSOC en dernier.

- Lorsque le volume de pulvérisation est inférieur à 93,54 L/ha, ne pas appliquer Journey^{MC} HSOC à une dose inférieure à 469 mL/ha.

NE PAS appliquer ce produit à l'aide d'un équipement de pulvérisation aérienne.

Puisque ce produit n'est pas homologué pour lutter contre les organismes nuisibles dans les systèmes aquatiques, NE PAS l'utiliser pour lutter contre des organismes nuisibles en milieu aquatique.

NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination de déchets.

MISES EN GARDE

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Tenir loin des yeux, de la peau et des vêtements. Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures pendant le mélange, le chargement, l'application le nettoyage et les réparations. Se laver à fond avec de l'eau et du savon après avoir manipulé le produit. Enlever et laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

PREMIERS SOINS

En cas d'ingestion : Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Traiter selon les symptômes.

ENTREPOSAGE

Ne pas entreposer près d'une source de chaleur ou d'une flamme nue. Entreposer dans un lieu sec. L'entreposage au-dessus du point de congélation est recommandé. Si le produit gèle, réchauffer et agiter (recirculer) avant l'utilisation. Entreposer ce produit loin de la nourriture humaine ou animale.

ÉLIMINATION

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements..

ÉLIMINATION DU CONTENANT :

Pour les contenants recyclables :

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale..

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.